

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**- Compte rendu de la séance du 30 mars 2012 -**

---

**Présents :** 17 conseillers

**Absents :** FLOCH Marianne (procuration QUENET Isabelle), ANDRO Hubert (procuration BUDINOT Maryvonne), GARREC Marcel (procuration LAURENT Léa), TOULEMONT Alain, GLOAGUEN Cédric, BIGER Gaëlle.

**Secrétaire de séance :** HELIAS Patrice.

---

**1/ Examen et discussion des comptes d'administration du budget général et des budgets annexes présentés par Mme Le Maire et le Trésorier Principal pour l'exercice 2011 :**

<b>- Budget général :</b>	Fonctionnement :	Dépenses :	2 000 022,85
		Recettes :	3 810 459,38
	Investissement :	Dépenses :	1 652 045,71
		Recettes :	795 412,74
<b>- Budgets annexes :</b>			
<b>- Assainissement :</b>	Fonctionnement :	Dépenses :	149 393,12
		Recettes :	397 263,40
	Investissement :	Dépenses :	285 002,41
		Recettes :	131 219,93
<b>- Restaurant scolaire :</b>			
	Fonctionnement :	Dépenses :	109 322,89
		Recettes :	118 104,28

**2/ Délibération portant affectation du résultat d'exploitation des comptes administratifs 2011 :**

<b>- Budget général :</b>	- En réserves :	600 000,00
	- A l'excédent reporté :	1 210 436,53
<b>- Budget assainissement :</b>		
	- En excédent de fonctionnement capitalisé :	152 870,28
	- En résultat reporté :	95 000,00

**3/ Discussion et vote à l'unanimité des taux de contribution directe :**

- Taxe d'habitation : 15,71 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,48 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,25 %

**4/ Discussion et vote à l'unanimité des budgets primitifs pour 2012 :**

<b>- Budget général :</b>	Fonctionnement	Dépenses :	3 794 236,53
		Recettes :	3 794 236,53
	Investissement :	Dépenses :	3 057 882,97
		Recettes :	3 057 882,97

---

**- Budgets annexes :**

<b>- Assainissement :</b>	Fonctionnement :	Dépenses :	372 500,00
		Recettes :	372 500,00
	Investissement :	Dépenses :	610 082,48
		Recettes :	610 082,48

**- Restaurant scolaire :**

Fonctionnement :	Dépenses :	115 181,39
	Recettes :	115 181,39

**5/ Délibération autorisant Le Maire à ester en justice** dans le cadre d'un recours contre la Commune engagée devant le Tribunal Paritaire des Baux Ruraux – Quimper- par le GAEC MARECHAL.

**6/ Délibération approuvant la convention de mise en œuvre par le C.L.C. d'un projet éducatif pour l'animation d'un A.L.S.H.** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) entre les communes de Guilvinec / Treffiagat / Plomeur du 9 juillet au 10 août 2012.

**7/ Délibération attribuant à l'entreprise LE PAPE – Plomelin, le marché de modernisation de la voirie communale** -programme 2012/2013/2014/2015 pour un montant des prestations fixé à 50.000,00 € T.T.C. minimum et 200.000,00 € T.T.C. maximum.

**8/ Délibération attribuant à l'entreprise LE PAPE – Plomelin, le marché relatif aux travaux d'aménagement des abords de l'église** d'un montant de 87.695,95 € H.T.

**9/ Délibération portant modification du tableau des effectifs** par création du grade d'adjoint technique principal 2ème classe et suppression du grade d'adjoint technique 1ère classe. La mesure concerne 3 postes du service technique municipal.

**10/ Délibération donnant mandat au Centre De Gestion du Finistère de la Fonction Publique Territoriale du Finistère** pour l'organisation d'une procédure de mise en concurrence en matière de protection sociale complémentaire.

**11/ Fixation à 0,70 € du prix de vente du timbre-poste** comportant une vue aérienne de la pointe de La Troche (abstention de STEPHAN Patrick).

VU pour être affiché le 6 avril 2012 conformément aux prescriptions de l'article 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,  
**Léa LAURENT**